

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA SEANCE
DU
CONSEIL MUNICIPAL

en date du 05 juillet 2017 à 20h30

Président, Monsieur Alain LAMOUR.

Présents : M. Alain LAMOUR, Mme Martine THOMPSON, M. Patrick PHILIPPE, Mme Charlène BADINA, M. Guy BIZET, Mme Marie-Céline WIBAULT, Mme Christine ANTONI, M. Pino LEOTTA, M. Nicolas GARRESSUS, Mme Agnès PRIVAT, Mme Dominique MORIN, Mme Muriel DELECOURT, M. Pierre VIBET, M. Philippe CIUCIU, Mme Caroline LAFAYE, M. Alexandre FACCHIN, M. Jean-Jacques SCHERCHEN, M. Patrick GAMACHE, Mme Viviane GREINER, M. Philippe HAMON, M. Pascal AMRHEIN

Absents excusés et représentés :

M. Roland JACQUIER (donne pouvoir à M. Alain LAMOUR), Mme Silvia THIEBAULT, (donne pouvoir à M. Philippe CIUCIU), M. Frédéric MANCEAU (donne pouvoir à M. Guy BIZET), M. Pierre-Éric HENRY, (donne pouvoir à Mme Martine THOMPSON), Mme Emilie GASPARD, (donne pouvoir à Mme Charlène BADINA), Mme Sophie MAILLART, (donne pouvoir à M. Patrick GAMACHE), M. Erick FAUVEL, (donne pouvoir à Mme Viviane GREINER), Mme Christelle POULIQUEN, (donne pouvoir à M. Philippe HAMON).

Absents non excusés et non représentés : -

Secrétaire : M. Guy BIZET

Le quorum est constaté.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PREND ACTE des décisions du Maire prises par délégation de compétences, en intersession, à savoir :

N°2017-021 signée le 15 mai 2017 – Signature d'un contrat d'engagement pour une animation d'une action jeux de société au club ados avec la Société Valis'à jeux et pour une dépense de 120 € TTC.

N°2017-022 signée le 15 mai 2017 – Signature d'un contrat d'engagement pour une animation multisports pour le club ados avec l'entreprise Sportigoo et pour une dépense de 1000 € TTC.

N°2017-023 signée le 15 mai 2017 – Signature d'un contrat d'engagement avec l'entreprise Kapla pour une animation pour 50 enfants aux accueils de loisirs le 26 juillet 2017 et pour la somme de 560 euros TTC.

N°2017-024 signée le 19 mai 2017 – Signature d'un contrat de partenariat avec l'entreprise Funny Park Location pour l'installation d'un parc de structures gonflables dans le parc du gymnase des Garences du 1er au 30 juillet 2017 et du 26 août au 10 septembre 2017 inclus.

N°2017-025 signée le 23 mai 2017 – Signature d'un contrat d'engagement avec l'auto-entreprise Récréation pour des séances de Yoga dans les écoles primaires pour l'année scolaire 2017-18 et pour une dépense de 1080 € TTC.

N°2017-026 signée le 23 mai 2017 – Signature d'un contrat d'engagement avec l'auto-entreprise Récréation pour l'animation d'un atelier de couture pendant le festival du coquelicot et pour une dépense de 200 € TTC.

N°2017-027 signée le 01 juin 2017 – Signature d'un contrat d'engagement avec l'association Coin de Rue pour une animation musicale avec Mimi Pinson et son orgue lors du festival du coquelicot et pour une dépense de 260 € TTC.

N°2017-028 signée le 06 juin 2017 – Signature d'un contrat d'engagement pour la surveillance et la sécurité dans le cadre du festival du Coquelicot avec l'entreprise Elite-Protection-Sécurité pour une dépense de 273.77 € TTC.

N°2017-029 signée le 06 juin 2017 – Signature d'un contrat d'engagement avec l'association Art Thérapie Virtus pour l'animation d'un atelier lors du festival du Coquelicot et pour une dépense de 140 € TTC.

N°2017-030 signée le 07 juin 2017 – Signature d'une convention de mise à disposition d'emballages de gaz médium et de grandes bouteilles pour une durée de 5 ans avec la société Air Liquide et pour un montant de 236 € TTC.

N°2017-031 signée le 07 juin 2017 – Signature d'un contrat de maintenance et de vérification des postes de distribution à haute tension d'une durée d'un an avec la société ANSEM et pour un montant de 1 418.40 € TTC.

N°2017-032 signée le 19 juin 2017 – Signature du renouvellement de contrat avec la société Finance active pour assurer le suivi de la prospective financière pour une durée de 3 ans et pour un montant annuel de 4 092.96 € TTC.

N°2017-033 signée le 19 juin 2017 – Signature du renouvellement de contrat avec la société Finance active pour assurer le suivi de la gestion de la dette pour une durée de 3 ans et pour un montant annuel de 4 981.42 € TTC.

N°2017-034 signée le 21 juin 2017 Signature d'un contrat d'accompagnement pour le recrutement d'un responsable Ressources Internes avec la société Michael Page Public et pour une dépense de 8 400 € TTC.

N°2017-035 signée le 22 juin 2017 Signature d'un contrat d'engagement avec l'association Zartmazon Music pour une animation musicale lors du festival du coquelicot et pour une dépense de 600 € TTC.

Point n° 1 – modification délibération n°036/2015 en date du 11 mai 2015 relative à la liste des emplois donnant lieu à l’attribution de logements

MODIFIE et FIXE, à la majorité absolue (7 ABSTENTIONS : M. Patrick GAMACHE, Mme Viviane GREINER, M. Erick FAUVEL, Mme Sophie MAILLART, M. Jean-Jacques SCHERCHEN, M. Philippe HAMON, Mme Christelle POULIQUEN), la liste des emplois pour lesquels un logement peut être attribué en raison des contraintes liées à ces emplois et pour nécessité absolue de service comme suit :

- Gardien du site des Echassons (groupe scolaire et salle polyvalente), rue André Chermette
 - Gardien du site des Garences (équipements sportifs), chemin des Osiers
 - Gardien du site de Lormoy (groupe scolaire et bâtiment communal), 31 rue de Lormoy
 - Gardien du site médiathèque/conservatoire de musique municipal, 26 rue Lormoy
- DIT** que les autres dispositions de la délibération n°036/2015 en date du 11 mai 2015 restent inchangées.

Point n° 2 – Modification du tableau des effectifs

DECIDE, à la majorité absolue (5 ABSTENTIONS : M. Patrick GAMACHE, Mme Viviane GREINER, M. Erick FAUVEL, Mme Sophie MAILLART, M. Jean-Jacques SCHERCHEN), de modifier le tableau des effectifs de la façon suivante :

FILIERE ANIMATION

SUPPRESSION	CREATION
1 adjoint territorial d’animation principal de 1 ^{ère} classe	1 animateur

FILIERE ADMINISTRATIVE

SUPPRESSION	CREATION
	1 attaché territorial
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	1 attaché territorial

Point n° 3 – Débat du Conseil Municipal sur le Projet d’Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.)

PREND ACTE de la tenue ce jour, au sein du Conseil Municipal, du débat portant sur les orientations générales du projet d’aménagement et de développement durable (PADD) du projet de PLU

DIT que la présente délibération sera affichée pendant un mois en mairie.

Point n° 4 – Tarifs des prestations municipales dans les écoles maternelles et élémentaires de la commune pour la semaine du 3 au 7 juillet 2017

DECIDE, à l’unanimité, la participation financière des familles pour les prestations municipales dans les écoles de la commune pour la semaine du 3 au 7 juillet 2017 comme suit:

Tarif des prestations municipales JUILLET 2017								
Quotient familial	Périscolaire JUILLET matin Maternel et Elémentaire		Périscolaire soir JUILLET Maternel et Elémentaire		Etude surveillée JUILLET		COMPLEMENT ETUDE JUILLET	
	TARIF	TARIF	TARIF	TARIF	TARIF	TARIF	TARIF	TARIF
	unique	Forfait	unique	Forfait	unique	Forfait	unique	Forfait
0-199	1,01	3,02	1,48	4,45	0,54	1,63	0,42	1,25
200-299	1,10	3,29	1,57	4,71	0,68	2,04	0,46	1,37
300-399	1,18	3,55	1,66	4,97	0,82	2,46	0,49	1,48
400-499	1,27	3,81	1,75	5,24	0,96	2,87	0,53	1,59
500-599	1,36	4,07	1,83	5,50	1,09	3,28	0,57	1,70
600-699	1,45	4,34	1,92	5,76	1,23	3,69	0,61	1,82
700-799	1,53	4,60	2,01	6,02	1,37	4,11	0,64	1,93
800-899	1,62	4,86	2,10	6,29	1,51	4,52	0,68	2,04
900-999	1,71	5,12	2,18	6,55	1,64	4,93	0,72	2,15
1000-1999	1,80	5,39	2,27	6,81	1,78	5,34	0,76	2,27
1100-1199	1,88	5,65	2,36	7,07	1,92	5,76	0,79	2,38
1200-1299	1,97	5,91	2,45	7,34	2,06	6,17	0,83	2,49
1300	2,06	6,17	2,53	7,60	2,19	6,58	0,87	2,60
Extérieur	3,72	11,17	5,51	16,53	3,77	11,31	1,55	4,64

Pour calculer le tarif unique qui est au maximum de deux jours prendre le tarif mensuel et le diviser par 3.

Point n° 5 – Rythmes scolaires pour l'année 2017/2018

VOTE, à l'unanimité, pour le retour de la semaine de 4 jours d'école pour la rentrée 2017-2018 selon le scénario suivant :

proposition de scénario à 4 jours						
	7h30-8h30	8h30 - 11h30	11h30 - 13h30	13h30 - 16h30	16h30 - 19h00	
					17h00 - 18h00	
Lundi	périscolaire	enseignement	pause méridienne	enseignement	étude*	périscolaire
mardi	périscolaire	enseignement	pause méridienne	enseignement	étude*	périscolaire
mercredi	7h30 - 9h00	9h00 - 11h30	11h30 - 13h30	13h30 - 17h00	17h00 - 19h00	
	accueil ACM	ACM	repas	ACM	accueil ACM	
	7h30-8h30	8h30 - 11h30	11h30 - 13h30	13h30 - 16h30	16h30 - 19h00	
					17h00 - 18h00	
jeudi	périscolaire	enseignement	pause méridienne	enseignement	étude*	périscolaire
vendredi	périscolaire	enseignement	pause méridienne	enseignement	NAP	périscolaire

Point n° 6 – Approbation du règlement intérieur du Pôle Culture -Enfance - Loisirs

APPROUVE, à la majorité absolue (5 CONTRES : M. Patrick GAMACHE, Mme Viviane GREINER, M. Erick FAUVEL, Mme Sophie MAILLART, M. Jean-Jacques SCHERCHEN), le règlement intérieur du Pôle Culture - Enfance - Loisirs.

Point n° 7 – Tarifs des prestations municipales dans les écoles maternelles et élémentaires de la commune pour l'année scolaire 2017-2018

DECIDE, à l'unanimité, la participation financière des familles pour les prestations municipales dans les écoles de la commune pour l'année scolaire 2017-2018 comme suit à partir du 1er septembre 2017 :

QUOTIENT	RESTAURATION	ACCUEIL DE LOISIRS		PERISCOLAIRE		PERISCOLAIRE		ETUDE		COMPLEMENT	
		mercredi + vacances		MATIN		SOIR et "ateliers du vendredi"		SURVEILLEE		ETUDE	
		1/2 journée	Journée	Unique	Forfait	Unique	Forfait	Unique	Forfait	Unique	Forfait
0-199	1,34 €	1,31 €	2,62 €	4,03 €	12,09 €	5,93 €	17,79 €	2,17 €	6,52 €	1,11 €	3,34 €
200-299	1,69 €	1,66 €	3,32 €	4,38 €	13,14 €	6,28 €	18,84 €	2,72 €	8,17 €	1,21 €	3,64 €
300-399	2,04 €	2,01 €	4,02 €	4,73 €	14,19 €	6,63 €	19,89 €	3,27 €	9,82 €	1,31 €	3,94 €
400-499	2,39 €	2,36 €	4,72 €	5,08 €	15,24 €	6,98 €	20,94 €	3,82 €	11,47 €	1,41 €	4,24 €
500-599	2,74 €	2,71 €	5,42 €	5,43 €	16,29 €	7,33 €	21,99 €	4,37 €	13,12 €	1,51 €	4,54 €
600-699	3,09 €	3,06 €	6,12 €	5,78 €	17,34 €	7,68 €	23,04 €	4,92 €	14,77 €	1,61 €	4,84 €
700-799	3,44 €	3,41 €	6,82 €	6,13 €	18,39 €	8,03 €	24,09 €	5,47 €	16,42 €	1,71 €	5,14 €
800-899	3,79 €	3,76 €	7,52 €	6,48 €	19,44 €	8,38 €	25,14 €	6,02 €	18,07 €	1,81 €	5,44 €
900-999	4,14 €	4,11 €	8,22 €	6,83 €	20,49 €	8,73 €	26,19 €	6,57 €	19,72 €	1,91 €	5,74 €
1000-1999	4,49 €	4,46 €	8,92 €	7,18 €	21,54 €	9,08 €	27,24 €	7,12 €	21,37 €	2,01 €	6,04 €
1100-1199	4,84 €	4,81 €	9,62 €	7,53 €	22,59 €	9,43 €	28,29 €	7,67 €	23,02 €	2,11 €	6,34 €
1200-1299	5,19 €	5,16 €	10,32 €	7,88 €	23,64 €	9,78 €	29,34 €	8,22 €	24,67 €	2,21 €	6,64 €
1300	5,54 €	5,51 €	11,02 €	8,23 €	24,69 €	10,13 €	30,39 €	8,77 €	26,32 €	2,31 €	6,94 €
Extérieur	9,14 €	8,63 €	17,26 €	14,89 €	44,66 €	22,03 €	66,10 €	15,07 €	45,22 €	4,13 €	12,38 €

Pour une fréquentation de deux jours sur un mois le tarif appliqué est le forfait mensuel divisé par trois. Au-delà le forfait mensuel sera retenu.

Pour la dernière semaine d'école, soit du lundi 2 au vendredi 6 juillet 2018, les tarifs journaliers et au forfait pour les prestations périscolaires (hors restauration) seront divisés par 4.

Point n° 8 – Vote des tarifs d'inscription à l'école municipale de musique pour l'année scolaire 2017/2018

VOTE, à l'unanimité, la grille des tarifs d'inscription de l'école municipale de musique pour l'année scolaire 2017-2018, comme suit :

GRILLE TARIFAIRE ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE 2017-2018: tarifs par trimestre									
		HC 1	HC 2	HC 3			HC 4	HC 5	CI - II - III
Début	Fin	Eveil artistique	Parcours instrumental	Cours 1 instrumental 20 mns	Cours 2 instrumental 30 mns	Cours 3 instrumental 45 mns	Ensembles vocaux et rock instrumentaux	Formation Musicale Atelier écriture	Forfaits cycles I-II-III
0	199	24,27 €	40,83 €	33,93 €	48,20 €	73,13 €	12,33 €	31,17 €	64,93 €
200	299	29,45 €	49,55 €	41,15 €	58,50 €	88,75 €	14,95 €	37,80 €	78,80 €
300	399	33,60 €	56,55 €	46,95 €	66,75 €	101,25 €	17,05 €	43,15 €	89,90 €
400	499	37,75 €	63,50 €	52,75 €	74,95 €	113,75 €	19,15 €	48,45 €	101,00 €
500	599	41,85 €	70,45 €	58,55 €	83,20 €	126,20 €	21,25 €	53,75 €	112,05 €
600	699	46,05 €	77,45 €	64,35 €	91,45 €	138,70 €	23,35 €	59,10 €	123,15 €
700	799	50,15 €	84,45 €	70,15 €	99,65 €	151,20 €	25,45 €	64,40 €	134,25 €
800	899	54,35 €	91,35 €	75,95 €	107,90 €	163,70 €	27,55 €	69,75 €	145,35 €
900	999	58,45 €	98,35 €	81,75 €	116,15 €	176,15 €	29,65 €	75,05 €	156,40 €
1000	1099	62,60 €	105,35 €	87,55 €	124,35 €	188,65 €	31,75 €	80,35 €	167,50 €
1100	1199	66,75 €	112,30 €	93,35 €	132,60 €	201,15 €	33,85 €	87,70 €	178,60 €
1200	1299	70,90 €	119,25 €	99,15 €	140,85 €	213,65 €	35,95 €	91,00 €	189,70 €
>		74,00 €	124,50 €	103,50 €	147,00 €	223,00 €	37,50 €	95,00 €	198,00 €

1300									
Tarifs extérieurs	100,00 €	220,00 €	180,00 €	200,00 €	387,00 €	66,00 €	165,00 €	300,00 €	

Ces tarifs sont trimestriels. Une année scolaire équivaut à 3 trimestres.

Une réduction de 20% à partir du 2ème participant d'une même famille sera appliquée.

Les élèves instrumentistes pratiquant la formation musicale à l'extérieur avec attestation se verront appliquer un tarif HC 3. A partir du moment où ils font une pratique d'ensemble, le tarif CURSUS C 1-2-3 est appliqué.

Dans le cas de la pratique de 2 instruments en cursus, on appliquera un tarif CURSUS C 1-2-3 avec toutes les pratiques collectives, plus 50% d'un tarif HC 3.

Dans le cas de la pratique de 2 instruments hors cursus, on appliquera le tarif HC, suivant le temps de cours, avec un abattement de 20% pour la pratique du second instrument.

Les frais de dossiers sont fixés à 5€ et à 3€ de photocopies.

Points d'information suivant :

- Fin du détachement sur l'emploi fonctionnel de la Directrice Générale des Services à compter du 1^{er} octobre 2017.

Suspension de la séance à 22h06

La séance est levée à 22h11.

Pour Extrait :

En mairie le 06 juillet 2017

Le Maire,